

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

|                                                                                                             |                      |                |                  |                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------|------------------|------------------------|
| À compléter par le<br>secrétariat général<br>du Grand Conseil<br>lors de la réception<br>du document déposé | Date<br>28 août 2016 | Heure<br>11h49 | Numéro<br>16.355 | Département(s)<br>DJSC |
|                                                                                                             | Annule et remplace   |                |                  |                        |

**Auteur(s) : Groupe socialiste**

**Titre : Quelle solution à long terme pour le placement des jeunes délinquants ?**

**Contenu:**

Le groupe socialiste avait déposé une interpellation en février 2016 intitulée « Placement des jeunes délinquant-e-s, quelle solution à long terme pour Neuchâtel ? »

Le Conseil d'État avait répondu de manière détaillée et les éléments de réponse avaient satisfait le groupe socialiste : pour les jeunes mineurs, la baisse de la délinquance juvénile avait amené le canton de Berne à fermer Prêles, malheureusement sans dialogue et concertation avec les autorités neuchâteloises. Pour notre canton, cela impliquait de trouver un placement pour 4 jeunes et il semblait que le placement dans une institution ouverte ou une prise en charge ambulatoire, éventuellement renforcée, était une solution envisageable. Pour la délinquance juvénile des filles, une collaboration avec Fribourg était envisagée. Enfin, le Conseil d'État évoquait la nécessité de coordonner sur le long terme la politique au sein de la Conférence latine, afin que la demande en placements soit satisfaite, avec un souci pour la réinsertion professionnelle et sociale des jeunes.

Au vu des informations parues, en date du mardi 22 août, dans la presse locale qui évoquait la difficulté actuelle pour la justice neuchâteloise de trouver des placements adéquats, le groupe socialiste aimerait obtenir des précisions de la part du Conseil d'État, notamment sur les solutions à long terme pour Neuchâtel concernant le placement des jeunes délinquants.

**Réponse écrite demandée :      oui**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Corine Bolay Mercier

| Autres signataires (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : |
|------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| Martine Docourt Ducommun           |                                          |                                          |
| Annie Clerc-Birambeau              |                                          |                                          |